Zeitschrift: Rapport d'activité / Comité International de la Croix-Rouge

Herausgeber: Comité International de la Croix-Rouge

Band: - (1993)

Rubrik: Communication et administration

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

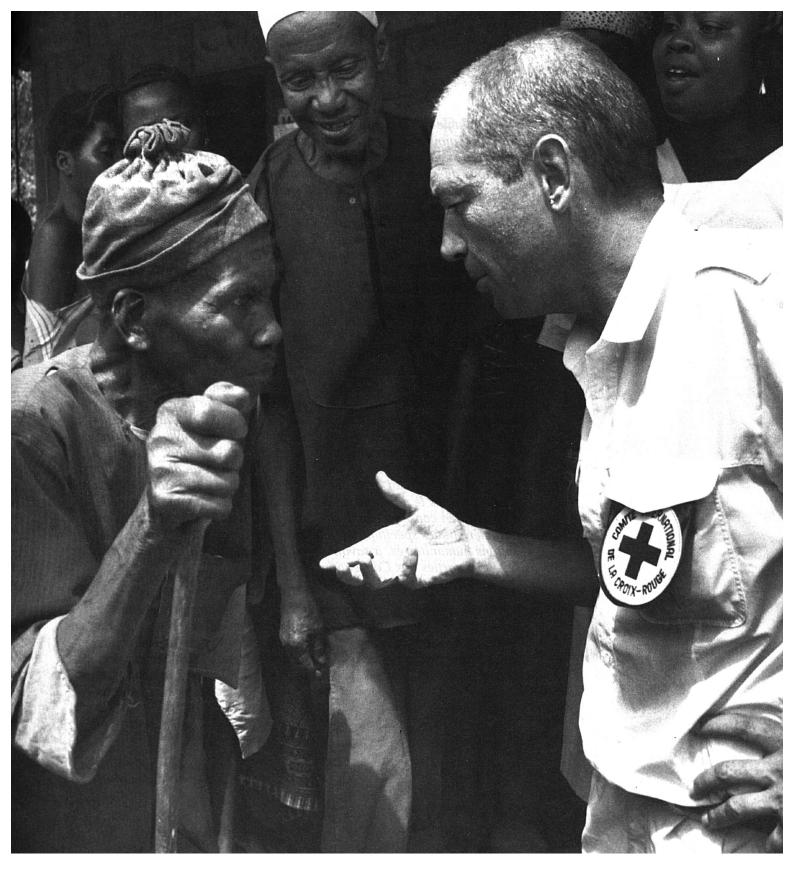
Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMMUNICATION ET ADMINISTRATION



TCP/I Chassa



Le volume des activités du CICR s'est accru pour faire face aux souffrances toujours plus grandes qu'engendre la guerre. Cette évolution a demandé un effort considérable sur le plan de la planification, de l'organisation, du suivi et de la coordination, non seulement sur le terrain mais aussi au siège. Le CICR a dû sans cesse évaluer et adapter sa gestion et sa structure pour répondre aux exigences démesurées auxquelles sont soumis ses collaborateurs et ses ressources financières. Par conséquent, un système intégré de gestion a été introduit en 1993, et une nouvelle politique du personnel définie. Le CICR est intervenu auprès des gouvernements donateurs et de sources privées, intensifiant ainsi ses efforts en vue d'obtenir le soutien financier dont il a besoin pour mener à bien ses programmes de protection et d'assistance et accomplir les tâches humanitaires qui lui sont assignées. En 1993, les dépenses du CICR ont atteint un total de 810,9 millions de francs suisses.

Compte tenu du nombre croissant d'organisations actives sur le terrain, le CICR doit lancer un message clair et précis au grand public et à la communauté des donateurs. Il lui faut conduire sa politique de communication avec prudence, pour sensibiliser le monde aux activités humanitaires qu'il mène dans de nombreuses situations différentes, sans jamais omettre de montrer son engagement absolu envers les principes de neutralité, d'impartialité et d'indépendance. De plus, il est tenu de respecter les limites que lui impose son obligation de discrétion dans le cadre de son mandat de protection. En outre, le CICR doit suivre toute évolution dans le domaine de la communication et adapter ses méthodes de travail en conséquence. Enfin et surtout, il doit mettre l'accent sur les caractéristiques spécifiques qui le distinguent de toutes les autres organisations humanitaires, à savoir: le mandat unique qui lui est conféré par les Etats parties aux Conventions de Genève.